

**Financement**Formation professionnelle continue  
Non conventionnée / sans dispositif**Organisme responsable et contact**CFA ACADEMIQUE DE POITIERS  
CFA Académique de Poitiers  
05.49.36.62.22  
cfa.acad@ac-poitiers.fr**Accès à la formation****Publics visés :**Demandeur d'emploi  
Jeune de moins de 26 ans  
Personne handicapée  
Actif(ve) non salarié(e)  
Élève sous statut scolaire**Sélection :**

Dossier

**Niveau d'entrée requis :**

Niveau 4 : Baccalauréat (Niveau 4 européen)

**Conditions d'accès :**

\* Avoir entre 16 et 29 ans révolus

**Prérequis pédagogiques :**

Non renseigné

**Contrat de professionnalisation possible ?**

Non

**Objectif de la formation**

Le titulaire de ce BTS assure l'interface entre le chantier, les clients, les fournisseurs et la hiérarchie de l'entreprise. Il est capable de remplir les fonctions d'études, d'exploitation, de préparation et de réalisation. En études, il mène les études techniques et économiques d'un ouvrage ; En exploitation, il participe à la préparation du chantier. Il en réalise le budget prévisionnel ; En préparation, il choisit les moyens humains, les matériels et les matériaux. Il améliore les conditions techniques et économiques du chantier. Il effectue les démarches administratives, élabore le budget, établit le plan d'hygiène et de sécurité ; En réalisation, il conduit les travaux du chantier jusqu'à leur réception suivant le cahier des charges, contrôle et anime des équipes, assure les relations avec le maître d'oeuvre et les organismes extérieurs. Il sait tenir compte des impératifs de qualité, de coût, de sécurité. Le technicien supérieur peut avoir des activités commerciales, comme la recherche de clients. Il peut aussi assurer une fonction de conseil, en particulier auprès des décideurs régionaux.

**Contenu et modalités d'organisation**

En plus des enseignements généraux (culture générale et expression, anglais, mathématiques, sciences physiques appliquées), la formation comporte des enseignements professionnels (22 h hebdomadaires en 1re et 2e années dont 6 heures hebdomadaires de cours, 5 h de travaux dirigés, 11 h de travaux pratiques) : L'environnement professionnel : aspects administratifs et juridiques de l'acte de construire, aspects environnementaux (hygiène et sécurité du chantier/HQPE, éco-conception...) ; communication graphique ; aspects administratifs et juridiques de l'acte de construire ; aspects environnementaux (hygiène et sécurité du chantier/HQPE, éco-conception...). L'approche scientifique et technique des ouvrages et technologies et méthodes de construction : hydraulique et mécanique des sols, mécanique et calcul des structures, résistance des matériaux ; fondations, ponts, tunnels, ouvrages maritimes et fluviaux, réseaux routiers, travaux ferroviaires ; propriétés et utilisations des matériaux et composants (granulats, liants, aciers et fonte, bois et dérivés, bétons...) ; approche économique : établir la facturation des travaux, établir un prix de vente... La réalisation des ouvrages : gestion du temps et des ressources humaines et matérielles (quantifier les mètres, établir des calendriers prévisionnels, gérer les approvisionnements...) ; procédés et techniques de déplacement des ouvrages, de mise en oeuvre des bétons (coffrage, bétonnage...) ; essais, mesures et contrôles (comportement des sols, matériaux et granulats, contrôles sur les ouvrages et les réseaux...) ; topographie et ses instruments de mesure sont étudiés : les mesures, le nivellement, l'implantation, le lever de points (calcul de coordonnées...). Les élèves bénéficient d'un accompagnement personnalisé (2 heures hebdomadaires en 1re et 2e années) et un stage de 8 semaines consécutives ou non en milieu professionnel.

Parcours de formation personnalisable ? **Oui** Type de parcours **Non renseigné****Validation(s) Visée(s)****BTS travaux publics - Niveau 5 : DEUG, BTS, DUT, DEUST (Niveau 5 européen)****Et après ?****Suite de parcours**

Le BTS est un diplôme conçu pour une insertion professionnelle. Cependant avec un bon dossier ou une mention à l'examen, il est possible de poursuivre en licence professionnelle du même domaine ou en école d'ingénieur après une classe préparatoire.

**Calendrier des sessions**

| Numéro<br>Carif | Dates de formation             | Ville     | Organisme de formation              | Type<br>d'entrée | CPF             | Modalités   |
|-----------------|--------------------------------|-----------|-------------------------------------|------------------|-----------------|---|
| <b>00256544</b> | du 01/09/2021 au<br>30/06/2023 | Pons (17) | CFA ACADEMIQUE<br>DE POITIERS       |                  | Non<br>éligible |  |
| <b>00257047</b> | du 01/09/2022 au<br>30/06/2024 | Pons (17) | CFA ACADEMIQUE<br>DE POITIERS       |                  | Non<br>éligible |  |
| <b>00334379</b> | du 01/09/2023 au<br>30/06/2025 | Pons (17) | LYCÉE<br>POLYVALENT ÉMILE<br>COMBES |                  | Non<br>éligible |  |
| <b>00395591</b> | du 02/09/2024 au<br>30/06/2026 | Pons (17) | LYCÉE<br>POLYVALENT ÉMILE<br>COMBES |                  | Non<br>éligible |  |

00534934

du 01/09/2025 au  
30/06/2027

Pons (17)

LYCÉE  
POLYVALENT ÉMILE  
COMBES

Non  
éligible

